

LA STRUCTURE DES COMPTES INTERNATIONAUX

par Dr. ZAKARIA AHMED NASR

(résumé de l'article de langue arabe)

INTRODUCTION.

Branche strictement spécialisée il y a quelques années, la comptabilité économique voit actuellement s'étendre son influence, tant dans le domaine de la théorie économique où elle contribue à préciser les concepts, à leur donner un contenu capable de vérification statistique et parfois à mettre fin à des discussions oiseuses, que dans celui de la politique économique. Celle-ci est logiquement précédée par une évaluation de la situation présente que seul un tableau plus ou moins approximatif de la réalité économique et de ses enchevêtrements peut offrir.

Cette étude se penche sur un des aspects de la comptabilité économique, celui des relations de l'économie nationale avec l'extérieur. En ce sens les comptes internationaux comprennent d'abord la balance des dettes et créances internationales, ensuite et surtout la balance des paiements internationaux; dans les deux cas il s'agit de relations entre économies nationales différentes c'est à dire entre "résidents" de divers pays. L'élaboration du concept de résidence économique délimite à ce sujet les frontières économiques du pays et partant les éléments à inclure ou à exclure des comptes internationaux.

1. — La Balance des dettes et créances.

Bilan, dans le sens propre du terme, des avoirs et dettes d'un pays envers les autres. Nous proposons d'y inclure les avoirs à revenu, réel ou potentiel, à l'exclusion des postes ne donnant pas lieu à revenu (billets étrangers, or); ces derniers trouveraient plus utilement leur place dans un relevé des réserves monétaires internationales (moyens de paiement), celles-ci comprenant d'ailleurs divers éléments "liquides" de la balance des créances internationales.

Cette classification ne met peut-être pas en jeu une question de principe, mais elle sert à adapter le bilan des dettes et créances à l'étude du problème que son nom implique.

Même en ce sens ce bilan n'est guère suffisant pour juger de la situation financière réelle d'un pays, au sein de l'économie mondiale; cette situation semble plutôt déterminée par la balance des avoirs à long terme et particulièrement des investissements; mieux, par la balance des revenus de ces avoirs. C'est dans ces revenus que nous trouvons l'expression la meilleure du courant réel des biens nationaux produits à l'étranger et des biens étrangers produits à l'intérieur des frontières géographiques, c'est à dire "l'efficience" des créances et dettes internationales.

2. — La Balance des paiements internationaux.

Prise dans cette étude au sens large (toutes transactions) et non au sens strictement cambiste, la balance des paiements est de par sa nature même en équilibre comptable; basée sur le principe de la comptabilité double, la somme de ses "crédits" est nécessairement égale à celle de ses "débits". L'application de ce principe aux divers postes de la balance permet d'éviter beaucoup d'écueils et de confusions inutiles. Du point de vue statistique il est nécessaire d'avoir recours à des mesures d'estimation indirecte, par exemple pour les entrées relatives aux paiements effectués qui se basent en général sur les variations nettes d'avoirs ou de dettes.

La négligence de la nature comptable de la balance des paiements, notion pourtant évidente, explique les acrobaties intellectuelles de certains auteurs voulant à tout prix parler de recettes là où il y a paiements et de paiements là où il y a recettes; cela explique également les nombreux malentendus qui ont pour objet la notion de mouvements de capitaux.

3. — Les postes de la balance des paiements.

Cette section de l'article entreprend une étude détaillée des postes de la balance des paiements tels qu'on les trouve notamment dans le "Manuel" du Fonds Monétaire International (1950). Les formules de cette publication intéressante sont développées, simplifiées et parfois illustrées d'exemples.

On distingue d'abord le compte des transactions courantes, transactions qui ne représentent pas en elles-même un changement dans le bilan des créances et dettes internationales; ensuite le compte des mouvements de capitaux qui par contre reflètent un tel changement. Les mouvements de l'or monétaire

(quelle que soit leur origine, interne et externe) sont rattachés dans les instructions du F.M.I. au compte capital.

Il ne saurait être question dans ce résumé d'attirer l'attention sur les points où le "Manuel" a utilement contribué à l'effort de systématisation et d'élucidation dans un domaine souvent compliqué; ses instructions représentent certes l'étude la plus élaborée de la question.

4. — La structure géographique de la balance des paiements.

Dans un monde où les restrictions multiples, les mesures de discrimination, l'inconvertibilité, sont devenues monnaie courante, une balance des paiements globale présente moins d'intérêt qu'un compte où l'on puisse distinguer le détail des transactions classées par pays ou groupes de pays.

Pour diverses raisons les instructions du F.M.I. ont adopté à ce sujet un critère géographique de classement de préférence à un critère monétaire. Ceci pose divers problèmes dont deux principaux: celui de l'imputation des mouvements de marchandises aux divers groupes géographiques, puis celui des paiements multilatéraux.

Pour le premier le F.M.I. adopte la base vente/achat, imputant les exportations au pays acheteur et les importations au pays vendeur, quels que soient les lieux de production, de consommation, de provenance ou de destination.

Quant au second certains ajustements permettent d'en tenir compte; un poste, celui des règlements multilatéraux, équilibre les diverses balances géographiques; ses entrées se basent sur l'idée que les moyens de paiements d'un pays tiers font l'objet lors de leur emploi d'une transaction indépendante.

5. — Le secteur extérieur dans les comptes nationaux.

Les comptes internationaux d'un pays ne sont en réalité que des comptes dérivés de relevés plus larges, ceux de l'économie nationale tout entière. Le bilan des créances et dettes internationales n'est qu'un élément du bilan national; la balance des paiements n'est, en majeure partie, qu'un assemblage de diverses entrées que l'on trouve dans les comptes du revenu national. Cette section est consacrée à l'élaboration de ces deux idées; des équations keynésiennes de la comptabilité économique nous déduisons celle des transactions internationales. Ces équations, ainsi que les schémas analogues, ont le mérite de mettre en relief comment les relations internationales s'imbriquent dans les comptes de la nation.

APPENDICE : Le financement officiel compensatoire.

La comptabilité économique est surtout un outil de description systématique qui peut servir à maints usages. Par exemple, de la balance des paiements nous pouvons, comme le fait le F.M.I., dégager une formule permettant de juger de l'équilibre ou du déséquilibre des transactions internationales d'un pays donné. Cette formule se ramène à regrouper les divers postes de la balance dans le but de montrer dans quelle mesure les autorités monétaires d'un pays ont intervenu pour faire face à un déséquilibre (positif ou négatif). Il s'agit donc de dégager les transactions qui ont eu pour but la correction d'un déséquilibre et de les isoler, sous le titre financement officiel compensatoire, des transactions "autonomes".

Ceci n'est d'ailleurs pas toujours possible et implique une large part d'appréciation subjective, aussi nous constatons que les publications du F.M.I. (depuis 1955) rejettent le concept de financement officiel compensatoire pour s'en tenir à des formules plus "neutres" telles que "balance cumulative", "aide économique", "mouvements monétaires".

CONCLUSION.

La comptabilité économique peut contribuer utilement à l'élaboration des concepts de l'analyse théorique; elle est en soi incapable de nous guider à travers l'enchevêtrement des relations causales ou d'interdépendance, ce domaine est réservé à la théorie. La description statique, quelle que soit son exactitude conceptuelle ou statistique, peut aider l'effort analytique mais ne peut y suppléer.

Le progrès de la science économique est dans une coopération intime des chercheurs de divers domaines.

*Faculté de Droit
Université Ein Chams.*

Z. NASR